

4156. cela de libéral, qu'elle faisait la fortune de tous ceux qui se dévouaient à la servir, sans distinction d'origine. Sur le trône pontifical, Adrien parut avoir oublié tous les ressentiments d'un Anglais contre les oppresseurs de sa nation; loin de montrer quelque chose de cet esprit qui, peu d'années après, anima l'opposition de Thomas Beket, il affectait pour le roi Henri II la plus grande complaisance. Il reçut gracieusement son message relatif au projet de subjuguier l'Irlande, et, d'après l'avis du sacré collège, il y répondit par une bulle, dont voici quelques fragments :

« Adrien, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à « son très-cher fils en Jésus-Christ, l'illustre roi des An- « glais, salut et bénédiction apostolique ¹....

« Tu nous as fait savoir, très-cher fils en Jésus-Christ, que « tu voulais entrer dans l'île d'Hibernie, pour en soumettre « le peuple au joug des lois, y extirper les semences du vice, « et aussi pour y faire payer au bienheureux apôtre Pierre « la pension annuelle d'un denier pour chaque maison ².... « Accordant à ce louable et pieux désir la faveur qu'il mé- « rite, et à ta requête une réponse bienveillante, nous te « nons pour agréable, qu'afin d'agrandir les limites de la « sainte église, de borner le cours des vices, de corriger les « mœurs, d'enraciner la vertu et de propager la religion « chrétienne, tu fasses ton entrée dans cette île, et y exé- « cutes, selon ta prudence, tout ce que tu jugeras à propos « pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes ³. Que le peuple « de cette contrée te reçoive et t'honore comme son seigneur

¹ Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, vol. I, pars 1, p. 49.

² Significasti siquidem nobis... te Hiberniæ insulam ad subdendum illum populum legibus, et vitiorum inde plantaria extirpanda velle intrare... et de singulis domibus... (Ibid.)

³ Nos itaque, pium et laudabile desiderium tuum cum favore congruo prosequentes, ... acceptum habemus ut insulam illam ingrediaris et quæ ad honorem Dei et ad salutem illius terræ spectaverint exequaris. (Ibid.)

« et maître, sauf le droit des églises, qui doit rester intact, 4156. « et aussi la pension annuelle d'un denier, due par chaque « maison au bienheureux Pierre et à la très-sainte église « romaine ⁴....

« Si donc tu juges à propos de mettre à exécution ce que « tu as conçu dans ta pensée, emploie tes soins à former ce « peuple aux bonnes mœurs, et que, tant par tes efforts « que par ceux d'hommes reconnus suffisants de foi, de pa- « role et de vie, l'église soit, dans ce pays, décorée d'un « nouveau lustre ²; que la religion du Christ y soit plantée « et croisse; qu'en un mot, toute chose concernant l'hon- « neur de Dieu et le salut des âmes soit, par ta prudence, « ordonnée de telle manière que tu deviennes digne d'ob- « tenir aux cieus la récompense éternelle, et sur la terre « un nom glorieux dans tous les siècles ³. »

Ce flux d'éloquence mystique servait, comme on peut le voir, d'une sorte d'enveloppe décente pour un pacte politique absolument semblable à celui de Guillaume-le-Bâtard avec le pape Alexandre II. Henri II se serait probablement hâté d'accomplir, comme Guillaume, son étrange mission religieuse, si une autre conquête, celle de l'Anjou, sur son propre frère Geoffroy, n'eût presque aussitôt détourné son attention. Ensuite il guerroya contre les Bretons et les Poitevins, qui, malavisés pour leur salut, préféraient leur indépendance nationale au joug d'un ami de l'église. Enfin la rivalité du roi de France, qui ne cessait jamais de s'exer-

4156
à
4166.

⁴ Et illius terræ populus honorifice te recipiat, et sicut dominum veneretur; jure nimirum ecclesiarum illibato integro permanente et salva beato Petro et sacrosantæ romanæ ecclesiæ de singulis domibus annua unius denarii pensione. (Ibid.)

² Si ergo quod cœpisti animo... ut decoretur ibi ecclesia. (Ibid.)

³ Ut a Deo sempiternæ mercedis cumulum consequi merearis et in terris gloriosum nomen valeas in sæculis obtinere. (Ibid.)

1156 cer, soit ouvertement, soit en secret, et surtout la longue
à et sérieuse querelle avec le primat de Canterbury, l'empê-
1166. chèrent d'aller conquérir, en Irlande, la royauté temporelle
pour lui-même, et pour le pape la royauté spirituelle, jointe
à la rente d'un denier par maison. Lorsque Adrien IV
mourut, sa bulle dormait encore, attendant de l'emploi, au
fond du trésor des chartes royales d'Angleterre, et elle y
eût peut-être vieilli durant toute la vie du roi, si des évé-
nements imprévus n'avaient amené l'occasion de la faire
paraître au grand jour.

On a vu plus haut comment des aventuriers normands
et flamands de naissance avaient conquis le territoire de
Pembroke et une portion des côtes occidentales du pays
de Galles¹. En s'établissant sur les domaines usurpés par
eux, ces hommes n'avaient point quitté leurs anciennes
mœurs pour des habitudes d'ordre et de repos; ils con-
sommaient au jeu ou en débauches tout le revenu de leurs
terres, et les épuisaient au lieu de les améliorer, comp-
tant sur de nouvelles expéditions, plutôt que sur l'écono-
mie domestique, pour réparer un jour leur fortune. En un
mot, dans la condition de grands propriétaires, de riches
seigneurs terriens, pour parler le langage de l'époque, ils
avaient conservé le caractère de soldats d'aventure, tou-
jours disposés à tenter les chances de la guerre au dehors,
soit pour leur propre compte, soit aux gages d'autrui. C'est
sous cet aspect qu'ils se firent remarquer des habitants de
l'île d'Érin, qui souvent venaient visiter, pour des affaires
de négoce, les côtes du pays de Galles. Pour la première
fois alors il se trouvait dans le voisinage de l'Irlande une
colonie d'hommes exercés à porter l'armure complète, que,
dans ce siècle, on appelait l'armure française²; la vue des

¹ Voyez plus haut, t. III, livre VIII, p. 23.

² Armatura gallica. (Girald. Cambrens. De illaudabilibus Walliæ.)

cottes de mailles et des grands chevaux flamands des com- 1156
pagnons de Richard Strongboghe, chose nouvelle pour les 1166.
Irlandais, qui ne connaissaient que les armes légères, leur
causa une grande surprise¹. Les voyageurs et les mar- 1166
chands, à leur retour, firent des récits merveilleux de la 1169.
force et de l'adresse guerrière des nouveaux habitants de
l'ouest de la Grande-Bretagne. Dans ce même temps, le
chef d'une des provinces orientales de l'Irlande se trouvait
en querelle et en guerre avec l'un des chefs ses voisins.
Frappé de ce qu'il entendait raconter des conquérants du
pays de Pembroke, il s'avisa d'adresser à quelques-uns
d'entre eux la demande de s'enrôler à son service pour
une forte paye, et de l'aider à ruiner son ennemi, dont il
poursuivait la perte avec l'acharnement passionné que les
Irlandais portaient malheureusement dans leurs guerres
civiles².

Les Normands et les Flamands du pays de Galles, quoi- 1169.
que ornés, depuis leur conquête, des titres d'honneur qui
désignaient l'homme riche et puissant dans la langue fran-
çaise du moyen âge, ne trouvèrent rien d'étrange dans la
proposition de l'Irlandais Dermot, fils de Morrogh³, chef
ou roi du territoire de Lagheniagh, autrement nommé
Leinster. Ils convinrent avec lui du taux de la solde⁴ et
de la durée du service, et s'embarquèrent au nombre de

¹ Nudi et inermes ad bella procedunt. (Girald. Cambrens. Topographia Hiberniæ; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 738.) — Inermes corpore pugnans. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 4075, ed. Selden.)

² Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 760 et 761. — Chron. Walter. Hemingford., apud rer. angl. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.

³ Mac-Morrogh.

⁴ Spe lucri profusioris. (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. angl. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

1169. quatre cents chevaliers, écuyers et archers, sous la conduite de Robert fils d'Étienne, Maurice fils de Gérald, 1169 Hervé de Mont-Maurice et David de Barry ¹. Ils naviguèrent en droite ligne de la pointe la plus occidentale 1170. du pays de Galles à la pointe la plus orientale de l'Irlande, et abordèrent près de Wexford, ville fondée par les Danois durant leurs courses de piraterie et de commerce. Cette ville, qui faisait partie du territoire de Dermot Mac-Morrogh, lui avait été enlevée par les manœuvres de son adversaire et la défection des habitants ². Ceux qui la gardaient sortirent à la rencontre de l'armée ennemie et de ses auxiliaires; mais, quand ils virent les chevaux bardés de fer, les harnais de mailles et tout l'attirail, nouveau pour eux, des cavaliers venus du pays de Galles, une sorte de terreur panique les saisit. Quoique beaucoup plus nombreux, ils n'osèrent engager le combat en rase campagne, et brûlant, dans leur retraite, tous les villages voisins, avec les provisions qu'ils ne pouvaient emporter, ils s'enfermèrent dans les murs de Wexford ³.

Dermot et les Normands en firent le siège et livrèrent trois assauts consécutifs avec peu de succès, parce que les grands chevaux, les lances de huit coudées, l'arbalète et les cuirasses de mailles n'avaient de grands avantages qu'en plaine. Mais les intrigues de l'évêque de Wexford, qui eut le crédit de réconcilier les habitants avec leur roi, firent ouvrir les portes à l'allié des étrangers, qui, entré

¹ Robertus Stephani filius... Herveius de Monte Maurisco. (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 761.)

² Ibid., p. 761 et 762.

³ Videns autem ordinatas præter solitum acies et equestrem turmam lorice et galeis clypeisque fulgentibus insignem... suburbio toto igne succenso se statim intra muros reversa suscepit. (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 762.)

dans la ville sans coup férir, marcha aussitôt, dans la direction du nord-ouest, à la poursuite de ses adversaires et à la délivrance de son royaume ¹. Dans cette expédition, la tactique militaire et l'armure complète de ses alliés lui furent d'un grand secours. Les armes les plus redoutables des habitants d'Érin étaient une petite hache d'acier, de longs javelots et des flèches courtes mais très-aiguës. Les Normands, que leur vêtement de fer préservait de l'atteinte de cette espèce d'armes, abordaient de près les indigènes, et pendant que le choc de leurs grands *dextriers* culbutait les petits chevaux des Irlandais, ils attaquaient, avec leurs fortes lances ou leurs larges épées, l'homme qui n'avait pour armure défensive qu'un bouclier de bois léger et de longues tresses de cheveux serrées en nattes des deux côtés de la tête ². Tout le pays de Leinster fut reconquis par le fils de Morrogh, qui, ravi du secours prodigieux que lui avaient prêté les Normands, après leur avoir payé leur solde avec fidélité, les invita à demeurer près de lui, et leur offrit, pour les retenir, plus de terres qu'ils n'en possédaient ailleurs ³. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il donna à Robert fils d'Étienne, et à Maurice fils de Gérald, le gouvernement et tout le revenu de la ville de Wexford et de sa banlieue; à Hervé de Mont-Maurice deux districts sur la côte, entre Wexford et Waterford, et à tous les autres des possessions proportionnées à leur grade et à leur talent militaire ⁴.

Cet appel des étrangers dans les querelles intérieures du

¹ Intervenientibus... in urbe episcopis. (Ibid.)

² Girald. Cambrens. Topographia Hiberniæ. — Spenser's State of Ireland. — Ces tresses de cheveux se nommaient *glibs* en langue irlandaise.

³ Nec suos adjutores abire passus est. (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. anglie. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

⁴ Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 762.

4169 pays, et surtout l'établissement de ces étrangers en colo-
 4170. nies permanentes dans les villes et sur le territoire du roi
 de Leinster, alarma toutes les provinces voisines, et l'ini-
 mitié particulière contre Dermot se transforma en hostilité
 nationale¹. Il fut mis, comme ennemi public, au ban de
 la confédération irlandaise, et, au lieu d'un seul roi,
 presque tous lui déclarèrent la guerre. Les nouveaux col-
 ons, voyant leur cause intimement liée à la sienne, réso-
 lurent de faire tous leurs efforts pour le soutenir en se dé-
 fendant eux-mêmes, et au premier bruit de l'orage qui
 s'amassait, ils envoyèrent quelqu'un des leurs en Angle-
 terre recruter des aventuriers et des vagabonds, normands,
 français, ou même anglais de race². On leur promettait
 une solde et des terres; il en vint un grand nombre que le
 roi Dermot accueillit comme les premiers, et auxquels il fit,
 dès le débarquement, une fortune toute différente de leur
 fortune antérieure, dont le mauvais état se trahissait par
 les surnoms mêmes de quelques-uns d'entre eux, comme
 Raymond-le-Pauvre, qui, sans changer de sobriquet, de-
 vint haut et puissant baron sur la côte orientale de l'Irlande³.

La colonie étrangère, graduellement accrue sous les aus-
 pices du chef de Leinster, qui voyait désormais en elle son
 unique sauvegarde, avait, malgré ses engagements, une
 tendance à séparer sa cause de celle du roi irlandais, et à
 former par elle-même une société indépendante. Bientôt
 les aventuriers dédaignèrent de marcher au combat sous la
 conduite de celui dont ils recevaient la solde, d'un homme

¹ Cum... totius Hiberniæ populi indignari et tumultuari inciperent, eo
 quod gentem anglicam Hiberniæ immisissent... (Chron. Walter. Heming-
 ford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

² Illi metuentes paucitati suæ, accitis ex Anglia viris inopia laboran-
 tibus et lucri cupidis. (Ibid.)

³ Le *Poure*, selon la vieille orthographe française. Poer, ou Pauer, est
 encore aujourd'hui le nom d'une famille noble d'Irlande.

ignorant la tactique, ou, comme on s'exprimait alors, les 4169
faits d'armes de la chevalerie. Ils voulurent avoir un capi- à
 taine d'une grande réputation en guerre, et invitèrent 4170.
 à venir les commander Richard, fils de Gilbert Strogboghe,
 et petit-fils du premier comte de Pembroke¹. Cet homme,
 fameux entre les descendants des conquérants du pays de
 Galles, comme celui qui possédait les plus vastes domai-
 nes, se trouvait alors tellement appauvri par ses dépenses
 excessives et si fort inquiété par ses créanciers, que, pour
 fuir leurs poursuites et réparer sa fortune, il n'hésita pas
 à se rendre à l'appel des Normands d'Irlande².

Sa réputation et son rang lui firent trouver de nombreux 4170.
 compagnons. Il aborda, avec plusieurs vaisseaux, des sol-
 dats et des munitions de guerre, au même lieu où les alliés
 de Dermot avaient débarqué deux ans auparavant, et fut
 reçu avec de grands honneurs par ses compatriotes et par
 le roi de Leinster, forcé d'accueillir avec joie ce nouvel
 ami, qui pouvait devenir un jour redoutable pour lui-
 même³. Richard joignit son armée à la colonie normande,
 et prenant le commandement de toutes ces forces, il atta-
 qua Waterford, ville du royaume de Mumham ou de Mun-
 ster, la plus voisine du territoire occupé par les Normands.
 Cette ville, fondée par les corsaires septentrionaux, comme
 l'atteste son nom teutonique, fut alors prise d'assaut⁴.
 Les Normands y laissèrent une garnison, et, se dirigeant

¹ Et quia nondum habebant proprium principem, nec pro voto pasto-
 rem... (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II,
 p. 498, ed. Gale.)

² Qui cum esset magnanimus, et supra vires in expensarum profu-
 sione amplissimisque redditibus extenuatus, et creditoribus obnoxius...
 (Ibid.)

³ Præstolantes socios optato lætificavit adventu. (Chron. Walter. He-
 mingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.) — Girald.
 Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 769.

⁴ Ibid.

1170. vers le nord, ils allèrent attaquer Dyvlin ou Dublin, autre ville fondée par les Danois, la plus grande et la plus riche de la côte orientale¹. Soutenus par toutes les troupes du roi Dermot, ils prirent Dublin, et se mirent ensuite à faire des excursions en différents sens sur le plat pays, s'emparèrent de plusieurs cantons, s'en assurèrent d'autres par capitulation², et jetèrent les fondements de plusieurs châteaux-forts, édifices plus rares encore en Irlande qu'ils ne l'avaient été en Angleterre avant la conquête³.

1170 à 1171. Les Irlandais, vivement frappés de ce progrès rapide des étrangers, l'attribuèrent à la colère divine; et, mêlant un sentiment d'humanité à leurs craintes superstitieuses, ils crurent conjurer le fléau qui leur venait d'Angleterre, en affranchissant tous les hommes de race anglaise qui se trouvaient esclaves en Irlande après avoir été enlevés par des pirates ou achetés à prix d'argent⁴. Cette résolution généreuse, décrétée dans un grand conseil des chefs et des évêques du pays, ne fit point tomber l'épée des mains de Richard, fils de Gilbert. Maître du royaume de Leinster, sous le nom de l'Irlandais Dermot, dont il épousa la fille⁵, et qui devint le protégé et le vassal de ses anciens soldats à gages, le Normand menaçait de conquérir tout le pays, à l'aide de nouvelles recrues d'aventuriers qu'il appelait à lui d'Angleterre.

Mais le bruit de l'accroissement prodigieux de cette nou-

¹ Irruit super Dyvelinum. (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

² Plurimos... metu suo territos in foedus venire coegit. (Ibid.)

³ Et locis optimis munitiones construens. (Ibid.)

⁴ Cum universitatis consensu publice statutum : ut Angli ubique per insulam servitutis vinculo mancipati in pristinam revocentur libertatem. (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 770.)

⁵ Foederati regis filiam uxorem accepit. (Chron. Walter. Hemingford., loc. supr. cit.)

velle puissance parvenant au roi Henri II, lui inspira une grande jalousie¹. Jusqu'alors il avait vu sans peine et même avec satisfaction l'établissement des hommes d'armes de Pembroke sur les côtes de l'Irlande, et leur liaison avec l'un des rois du pays, qui se trouvait, de cette manière, engagé contre ses compatriotes dans une hostilité favorable aux desseins du roi d'Angleterre, si jamais il réalisait son ancien plan de conquête. Mais la possession d'une grande partie de l'île par un homme de race normande, qui chaque jour augmentait ses forces en ouvrant un asile aux aventuriers, et qui pouvait déjà, s'il le voulait, payer au pape la rente d'un denier par maison, alarma fortement l'ambition du roi². Il fit publier une proclamation menaçante, pour ordonner à tous ceux de ses hommes-liges qui séjournèrent présentement en Irlande, d'être de retour en Angleterre à la prochaine fête de Pâques, sous peine de *forfaiture de tous leurs biens*, et de bannissement perpétuel. Il défendit en outre qu'aucun vaisseau, parti de ses domaines d'Angleterre ou du continent, abordât en Irlande sous quelque prétexte que ce fût³. Cette prohibition arrêta les progrès de Richard Strongboghe, qui se trouva subitement privé de tout nouveau renfort d'hommes, de provisions et d'armes⁴.

1170
à
1171.

¹ Fama de magnis semper majora vulgante... (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 770.) — Cujus tam fausti successus cum regi innotuissent Angliæ, motus est rex. (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

² Quod non solum inconsulto, sed etiam ipso inhibente, rem tantam fuisset aggressus. (Ibid.)

³ Ab Anglorum rege edictum est ut... nulla de cætero navis in Hiberniam... advehere præsumat... (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 770.) — Commeatus navium penitus interdixit. (Chron. Walter. Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 498, ed. Gale.)

⁴ Ne quod ex Anglia subsidium... inferretur. (Ibid.)